|  |  |
| --- | --- |
|  | **REGLEMENT** |
|  |

****

|  |
| --- |
|  |

CÉRÉMONIE DE REMISE DE PRIX :

**16 NOVEMBRE 2023**

La DFCG, Association Nationale des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion, Grant Alexander et Dauphine PSL ont décidé de primer les jeunes financiers d’entreprises (jusqu’à 38 ans) pour l’excellence de leurs réalisations et de leurs parcours en organisant le Prix du Jeune Financier. Ce concours a été créé dans le but de mettre en lumière les profils en devenir de la profession des Directeurs Financiers.

|  |
| --- |
|  |

**1/ PRÉAMBULE & CANDIDATS**

Le Prix du Jeune Financier récompensera les initiatives de jeunes financiers (jusqu’à 38 ans) avec un parcours dans la filière financière et ayant contribué à des projets significatifs rayonnants en France ou à l’international.

**2/ LE PRIX**

**Le Prix du Jeune Financier** sera décerné dans le cadre du Trophée du Directeur Financier de l’Année, le 16 novembre 2023.

**3/ LES CRITÈRES D’ÉLIGIBILITÉ ET DE JUGEMENT**

Pour concourir à ce prix, chaque candidat devra apporter la démonstration de ses expériences effectuées au regard de différents critères :

* Ancienneté dans le poste actuel (min 2 ans)
* Cohérence du parcours
* Réalisations effectuées
* Management d’équipes
* Exposition internationale
* Occupe la fonction au sein de la holding et non au sein d’une filiale française d’un groupe étranger

**4/ LES MODALITÉS DE PARTICIPATION**

Les candidats visés à l’article 1 du présent règlement devront envoyer au plus tard le **vendredi 30 juin 2023** leur dossier de participation ainsi que leur CV par courriel à lisahulne@dfcg.asso.fr

La participation au Prix du Jeune Financier est gratuite.

La confidentialité des informations recueillies dans les dossiers sera assurée.

**5/ LE DOSSIER DE CANDIDATURE**

Pour être valable, le dossier de candidature devra impérativement comporter le dossier de participation dûment rempli avec un descriptif synthétique d’un projet phare auquel ils auront participé en France ou à l’international.

Les candidats s’engagent à renseigner leur dossier de façon exacte, sur la base d’éléments objectifs, précis et vérifiables. Ils peuvent joindre à leur dossier tout complément d’information ou document jugés utiles et susceptibles d’illustrer leur(s) action(s).

**6/ PROCESS DE SÉLECTION**

* Envoi du dossier de candidature
* Validation de l’éligibilité de la candidature par les membres du jury
* Réalisation d’une vidéo sur le projet et le parcours du candidat (environ 2 min)
* Auditions devant le Jury (novembre 2023)

**7/ COMPOSITION DU JURY**

Les membres du Jury sont des professionnels de la fonction financière.

Ils sont soumis à une obligation de confidentialité concernant les dossiers de candidatures, les débats qui auront lieu lors de la réunion du Jury, les nominations et les résultats définitifs jusqu’à la remise du Prix.

**8/ REMISE DU TROPHÉE**

Le Prix du Jeune Financier sera matérialisé par un objet distinctif remis par le Président du Jury au candidat lauréat lors de la cérémonie du Trophée du Directeur Financier de l’Année.

Le résultat du Jeune Financier fera l’objet d’un Communiqué de Presse et d’une information sur les différents supports de communication internet de la DFCG, Grant Alexander et Dauphine PSL, ainsi que sur les réseaux sociaux.

Le lauréat pourra utiliser son Prix à toutes fins qu’il jugera utiles à condition de mentionner la DFCG, Grant Alexander et Dauphine PSL.

**9/ RÈGLEMENT**

Le dépôt d’un dossier de candidature au Prix du Jeune Financier entraîne l’acceptation pleine et entière du présent règlement qui devra être dûment validé par le candidat.

Par la validation de son dossier de candidature, chaque candidat déclare expressément être titulaire de l’ensemble des droits de propriété intellectuelle, droit d’auteur et des droits à l’image des documents et éléments qu’il fournit. Il garantit à ce sujet les organisateurs du Prix du Jeune Financier de toutes réclamations et poursuites.

**10/ DURÉE**

Si les circonstances l’exigent, les organisateurs se réservent le droit de renouveler, de modifier, de reporter ou d’annuler cette opération, sans que leur responsabilité puisse être engagée.

|  |
| --- |
|  |

**DOCUMENTS À FOURNIR :**

* Le dernier rapport annuel
* L’organigramme du Groupe
* L’organigramme de la Direction Financière
* Une vidéo de 2mn de présentation du candidat et de son parcours
* Votre CV et biographie (10 lignes)
* Votre photo (format JPEG 300 DPI)
* Logo de l’entreprise (format JPEG 300 DPI)

|  |
| --- |
|  |

**Merci d’adresser le présent dossier de candidature complété et les pièces à fournir au plus tard le 30 juin 2023 par courrier ou courriel :**

**DFCG**

**À l’attention de Lisa HULNÉ**

13, rue Paul Valéry

75116 Paris

lisahulne@dfcg.asso.fr

Pour tous renseignements complémentaires, n’hésitez pas à nous contacter.

Une image contenant texte

Description générée automatiquement